

Le journal de

STEENWERCK



Marché de Noël
STEENWERCK

60 exposants

descente du PERE NOËL en tyrolienne

exposition de 600 crèches



avec la participation du

Christmas Jazz Band
NEW ORLEANS

12 et 13 | 2
décembre | 0
| 1
| 5



COMMUNE DE
STEENWERCK

www.marchedenoel-steenwerck.fr // www.steenwerck.fr

Sommaire

Editorial de Joël Devos
Etat-civil
Rencontres & Collectes
Compte rendu du conseil municipal
Des nouvelles des centres de loisirs
Accueil de loisirs vacances de Noël
Recrutement des équipes d'animation pour les ALSH
Informations municipales
Informations relatives au recensement
Retour en images sur le banquet des Ainés
Bientôt le Marché de Noël !
Invitation à la résidence Abbé Lefrançois
Des nouvelles du BCS
Vente de fringues par Allo Ass Mat
Quoi de neuf à l'école Saint Joseph ?
Ventes de brioches par l'APEL Saint Joseph
En direct de la médiathèque du Bourg
Marché de Noël de l'APE Jean Monnet
Spectacle pour les enfants avec « Contes à tous Vents »
Programme du Téléthon 2015
Des nouvelles de familles Rurales
Des informations de l'association des donneurs de sang de Steenwerck
Carol Service
Nouvelle activité à Steenwerck
L'agenda des manifestations de décembre

*Vous trouverez intercalé dans ce numéro l'agenda
des fêtes et manifestations 2016 à Steenwerck*

Directeur de la publication :
Joël Devos
Directeur de la rédaction :
Joël Devos
Rédaction :
Mairie & associations
Photos :
Mairie & associations
Secrétariat & Impression :
Michel Forceville
Dépôt légal :
03 Juin 2008

Journal gratuit

Edito

Chers amis,

Les 6 et 13 décembre prochains, vous serez appelés aux urnes pour renouveler le Conseil Régional.

Même si ses attributions sont parfois méconnues, ses compétences sont multiples et touchent de nombreux aspects de notre vie quotidienne.

Son action s'exerce principalement dans les domaines suivants :

Le développement économique et l'emploi par le soutien financier à l'implantation et au développement des entreprises et la promotion de l'innovation et de la recherche.

La formation professionnelle continue, l'apprentissage, l'orientation, l'insertion des jeunes et des adultes ainsi que la formation en alternance.

La construction, l'équipement et le fonctionnement des lycées.

Les transports ferroviaires (TER), le développement des ports, des aéroports et des grandes infrastructures (TGV, Canal Seine-Nord).

L'aménagement du territoire, le développement du numérique et la gestion des programmes européens.

La protection de l'environnement, de la biodiversité, de la qualité de l'air, la lutte contre le réchauffement climatique, les réserves et parcs naturels régionaux.

L'ensemble de ces missions représente, pour 2015, un **budget de 2,29 Milliards d'euros**.

Comme vous le savez certainement, le 1^{er} Janvier 2016 verra la fusion de notre région avec la **Picardie** (Aisne, Somme et Oise) pour former une grande région de **5 985 700 habitants**.

Disposant d'un positionnement géographique avantageux, dotée de nombreuses infrastructures (TGV, ports, aéroports, voies d'eau), d'une vaste façade littorale, d'une agriculture florissante, d'industries de pointe, d'un patrimoine culturel et naturel remarquable, cette nouvelle région dispose d'atouts nombreux capables de lui permettre de prendre une place de tout premier rang dans l'Europe du 21^{ème} siècle.

Les enjeux de cette élection sont ainsi déterminants pour son avenir à condition de ne pas succomber au charme des marchands de peurs et d'illusions pour qui le repli sur soi, le rejet de l'Europe, le refus de l'autre sont les seuls chemins qui peuvent conduire à la prospérité et à une vie meilleure.

Sachons faire preuve de discernement et dans le secret de l'isoloir, avant de glisser un bulletin de vote dans l'enveloppe, rappelons-nous que la démocratie est une institution fragile qu'il convient de garantir en votant pour celles et ceux qui en défendent les principes et les valeurs fondamentales.

Bien cordialement

Joël Devos

Etat civil

Naissances

GOSSELIN Céleste	5 Chemin de la Blanche	née à Armentières	le 14 août 2015
GOSSELIN Margot	5 Chemin de la Blanche	née à Armentières	le 14 août 2015
DELMARRE Lila 15,	Place du Général de Gaulle	née à Lille	le 18 août 2015
COUAILLEZ Hélène	1 rue du Bailli Beye	née à Armentières	le 18 août 2015
MILLEVILLE Lucas	18 rue de la Rabette	né à Armentières	le 2 septembre 2015
GUÉLUY Joey	16 rue de Pype	né à Armentières	le 3 octobre 2015
BRUNET Lylou	1 Place du Général de Gaulle	née à Hazebrouck	le 26 octobre 2015

Mariages

DELATTRE Lionel et DEFOSSEZ Marie	le 22 août 2015
COSTENOBLE Samuel et BOCKSOEN Lucie	le 05 septembre 2015
SERRURIER Aurélien et DASSONNEVILLE Justine	le 10 octobre 2015

Décès

BAEY Michel	24 rue du Stade	à Steenwerck (80 ans)
BULTEL veuve CORDIEZ Valentine	167 rue du Saule	à Bailleul (87 ans)
GEORGE René	9 Cron Chemin	à Steenwerck (95 ans)
HOCEDEZ Noël	3 rue de la Haie d'Epines	à Steenwerck (83 ans)
LABIS Léon	4 rue de la Ménegatte	à Bailleul (85 ans)
COUVREUR Émilienne	8 rue de la Gare	à Armentières (96 ans)
BOULET Thérèse	rue de la Rabette	à Bailleul (89 ans)
GLORIAN veuve MARANT Marthe	24 rue du Stade	à Steenwerck (101 ans)
MOERKERKE veuve ENTE Madeleine	24 rue du Stade	à Steenwerck (95 ans)

Les personnes ne souhaitant pas figurer sous notre rubrique Etat Civil doivent le faire savoir en Mairie, que ceci les concerne personnellement ou concerne un parent.

Rencontres

- ♦ Le Maire et les Adjointes : sur rendez-vous en Mairie
- ♦ JP. Allossery, Député : 2 rue de Lille à Hazebrouck, les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 09 h 00 à 17 h 30 . Tél. : 03.28.42.20.48
- ♦ Béatrice Descamps, conseillère départementale : contacter la Mairie de Meteren au 03.28.49.04.08
- ♦ M. Vandevorde, Conseiller Général : le 1^{er} samedi du mois
- ♦ Assistante sociale: 1^{er} et 3^{ème} mardi du mois de 14 h à 16 h à la Maison Leplus
- ♦ Consultation des nourrissons : 3^{ème} vendredi du mois de 14 h 30 à 16 h 00 à la Maison Leplus (anciens locaux de l'ADMR)
- ♦ Sécurité sociale : permanence tous les jours de 8 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 00 au CCAS rue d'Ypres à Bailleul. Pour un rendez-vous ou un accueil personnalisé, contactez le 03.20.44.38.11
- ♦ PROBTP : 2^{ème} et 4^{ème} jeudi du mois : le matin, de 9 h à 12 h sans rendez-vous ; l'après-midi de 14 h à 17 h sur rendez-vous à la Maison Leplus. Contactez le 03.20.12.35.35.
- ♦ Mr Vandebossche, conciliateur de justice : sur rendez-vous, les 2^{ème} et 4^{ème} mardis de chaque mois de 13 h 30 à 17 h 30 en Mairie de Bailleul (2^{ème} étage, salle des formations).
- ♦ RAM (Relais Assistante Maternelle) : permanences d'accueil au public :
 - chaque vendredi de 16 h à 18 h
 - permanences téléphoniques : chaque mardi de 11 h 30 à 12 h 30.
 - pour tous renseignements, contactez Anne LEBRUN, animatrice et responsable du RAM au 03.28.41.71.65
- ♦ Espace Info Energie : pour un rendez-vous ou un renseignement, appelez le 03.62.53.25.16. Permanence le deuxième mercredi après-midi du mois à la Maison Leplus.

Collectes

- ♦ Vêtements : un container «Le Relais» est mis à votre disposition près des ateliers municipaux rue du Saule
- ♦ Verre : des cubo-verres sont mis à votre disposition près des ateliers municipaux rue du Saule et à proximité de l'abri-bus de La Croix du Bac
- ♦ Huiles de vidange : possibilité de les déposer aux ateliers municipaux, rue du Saule, aux heures d'ouverture uniquement : du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h30
- ♦ Déchets verts : une benne est à votre disposition, aux ateliers municipaux, rue du Saule, pour les feuilles, l'herbe et les branches (diamètre maximum 5 cm)
- ♦ Déchetteries :
 - à Bailleul, route de la Blanche Maison
 - à Nieppe, zone artisanale rue de Warnave
 - à Estaires, rue du Courant
- ♦ Cartons et papiers : 52 rue de la Gare à Steenwerck

Présents : Joël Devos, Bruno Wulleput, Annick Broïon, Dorothée Debruyne Mark Mazières, Patrice Seingier, Catherine Duplouy, Marie-Franche Briche, Gervais Coupin, Claude Frenois, Hugues Declercq, Cécile Devaddere, Vincent Ducourant, Katia Decalf, Gontran Verstaen, Monique Laporte, Amandine Labalette-Tranchant, Pascal Tellier, Bénédicte David, Gontran Verstaen.

Donne procuration : Laurent Henneron à Joël Devos.

Absents : Odette Malvache-Delestrez, Philippe Sonneville,

1) Avis du Conseil sur les nouvelles adhésions au SIDEN-SIAN

Monsieur le Maire propose au Conseil municipal d'accepter les adhésions au SIDEN SIAN des nouvelles communes et communautés de communes suivantes : Communauté de Communes des Vallons d'Anizy (compétence Assainissement Collectif), communes de Quiery-La-Motte (compétences Eau Potable et Défense Extérieure Contre l'Incendie), Hendecourt-Les-Cagnicourt (compétences Eau Potable), Auxi-Le-Château (proposition d'adhésion aux compétences Eau Potable, Assainissement Collectif, Assainissement Non Collectif et Gestion des Eaux Pluviales Urbaines) et de la Métropole Européenne de Lille (proposition d'adhésion aux compétences Eau Potable à compter du 1er janvier 2016 sur le territoire de 23 communes).

Proposition adoptée à l'unanimité

2) Avis du Conseil sur le rapport de la Commission d'évaluation des charges transférées

Monsieur le Maire rappelle le principe des attributions de compensations pour les communes adhérentes à une Communauté de communes.

La Commission d'évaluation des charges transférées (CLECT) de la Communauté de Communes de Flandre Intérieure (CCFI) a rédigé un rapport, en date du 7 juillet 2015, qui a pour objet de faire une proposition pour l'évaluation des charges qui seront en compte dans le calcul de l'attribution de compensation de la commune d'Hazebrouck, suite au transfert des agents affectés au service Développement économique et Instruction des autorisations du droit des sols.

Les permis de construire sont désormais instruits par la Communauté de communes ; à cette fin, la commune d'Hazebrouck a transféré deux agents communaux à la Communauté de communes à compter du 1^{er} mars 2015 afin de réaliser cette mission.

La CCFI a également pris la compétence développement économique et la commune d'Hazebrouck a transféré l'agent qui était en charge de ces missions. Ces transferts de compétences entraînent un transfert de charges de la commune d'Hazebrouck vers la Communauté de communes.

Monsieur le Maire propose au Conseil municipal d'accepter cette modification des charges transférées et d'adopter le rapport de la CLECT.

Proposition adoptée à l'unanimité

3) Avis du Conseil sur le rapport d'activités 2014 du SMICTOM

Monsieur le Maire présente au Conseil municipal le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets pour l'année 2014 établi par le SMICTOM des Flandres.

Le Conseil municipal prend acte du rapport présenté

4) Avis du Conseil sur le rapport d'activités 2014 du Syndicat Intercommunal d'Energies des Communes de Flandre (SIECF)

Monsieur le Maire présente au Conseil municipal le rapport annuel pour l'année 2014 proposé par le SIECF.

Le Conseil municipal prend acte du rapport présenté

5) Modification des statuts du SIECF

Le SIECF a signé une convention d'entente avec les Communautés de communes des Hauts de Flandre, de Flandre Intérieure et Flandre Lys pour le développement du numérique.

Les communes concernées ont trois mois pour se prononcer sur la modification des statuts envisagée. Le Maire propose au Conseil municipal d'approuver la modification statutaire su SIECF.

Modification approuvée à l'unanimité

6) Elargissement du périmètre du SIECF

Monsieur le Maire propose au Conseil municipal d'approuver l'adhésion au SIECF des quatre communes suivantes : Fleurbaix, Laventie, Lestrem et Sailly sur la Lys.

Proposition adoptée à l'unanimité

7) Compétences transférées au SIECF

Suite au positionnement du SIECF sur le développement du numérique et la compétence éclairage public, Monsieur le Maire propose au Conseil municipal d'adhérer au SIECF pour les compétences suivantes :

- Autorité organisatrice de la distribution publique d'électricité
- Autorité organisatrice de la distribution publique de gaz
- Télécommunications
- Eclairage public : investissement

Proposition adoptée à l'unanimité

8) Taxe sur la consommation finale d'électricité

Monsieur le Maire rappelle que la commune perçoit depuis 2011 une taxe locale sur la consommation finale d'électricité, qui se substitue à l'ancienne taxe sur les fournitures d'électricité.

Par délibération du 26 septembre 2014, le Conseil Municipal avait fixé le coefficient multiplicateur applicable au tarif de base de la taxe sur la consommation finale d'électricité à 8,50 à compter du 1er janvier 2015.

Monsieur le Maire fait part au Conseil de la proposition du SIECF (Syndicat Intercommunal d'Energie des Communes de Flandre), dont la commune est membre, de participer pour 2016 au dispositif par lequel, en tant qu'autorité organisatrice de la distribution publique d'électricité, il assure depuis 2015 la perception et le contrôle de la TCFE pour le compte de 87 communes du territoire. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide ne pas adhérer au dispositif du SIECF pour l'année 2016 et de continuer à percevoir le produit de la TCFE et à en fixer le coefficient multiplicateur à 8,50 à compter du 1er janvier 2016.

Proposition adoptée à l'unanimité

9) Instauration d'une redevance d'occupation du domaine public – réseaux publics de transport et distribution d'électricité

L'occupation du domaine public par les ouvrages de transport et de distribution d'électricité ouvre droit à la commune à la perception auprès du gestionnaire d'une redevance d'occupation du domaine public, réactualisée chaque année.

Monsieur le Maire propose au Conseil municipal d'instituer cette redevance sur le territoire de la commune.

Proposition adoptée à l'unanimité

10) Taxe d'aménagement - Fixation du taux et des exonérations facultatives

La taxe d'aménagement, établie sur la construction, la reconstruction, l'agrandissement des bâtiments et aménagements de toute nature nécessitant une autorisation d'urbanisme, est applicable depuis le 1er mars 2012.

La commune peut fixer librement dans le cadre des articles L. 331- 14 et L. 332-15 du code de l'urbanisme le taux de cette taxe et dans le cadre de l'article L. 331-9 du même code certaines exonérations. Le taux de la taxe d'aménagement doit être fixé par délibération adoptée au plus tard le 30 novembre pour être applicable au 1er janvier suivant.

Monsieur le Maire propose pour l'année 2016 :

- de maintenir la taxe d'aménagement au taux de 4%
- de maintenir le taux de 3% sur les parcelles reprises dans le Permis d'aménager n°PA05958112O0002 et situées dans les zones 1AUa5a et 1AUa5b du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal ;
- de prévoir les exonérations suivantes :

- ✓ Les locaux d'habitation et d'hébergement mentionnés au 1° de l'article L. 331-12 qui ne bénéficient pas de l'exonération prévue au 2° de l'article L. 331-7 (logements aidés par l'Etat dont le financement ne relève pas des

- PLAI - prêts locatifs aidés d'intégration qui sont exonérés de plein droit - ou du PTZ+) ;
- ✓ Les commerces de détail d'une surface de vente inférieure à 400 mètres carrés ;
 - ✓ Les surfaces des locaux à usage d'habitation principale qui ne bénéficient pas de l'abattement mentionné au 2° de l'article L. 331-12 et qui sont financés à l'aide du prêt ne portant pas intérêt prévu à l'article L. 31-10-1 du code de la construction et de l'habitation (logements financés avec un PTZ+) à raison de 50 % de leur surface ;
 - ✓ les abris de jardins soumis à déclaration préalable

Proposition adoptée à l'unanimité

11) Attribution de subventions exceptionnelles aux associations – Ducasse de la Croix du Bac

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal que les associations « Les Archers Steenwerckois » et « l'APE de l'école du Tilleul » ont sollicité respectivement une subvention exceptionnelle de 100 € et de 200 € pour l'animation de la Ducasse de la Croix du Bac.

Monsieur le Maire propose au Conseil municipal d'accorder ces subventions.

Proposition adoptée à l'unanimité

12) Attribution de subvention exceptionnelle à l'association « PIERLOU »

Monsieur le Maire fait part de la demande de l'association Pierlou, sollicitant de la commune l'attribution d'une subvention exceptionnelle pour financer un projet humanitaire de deux jeunes steenwerckois dans le cadre de leur participation au « 4L Trophy » du 18 au 28 février 2016.

Au regard du but poursuivi par cette manifestation, Monsieur le Maire propose au Conseil municipal d'accorder cette subvention qui sera reprise au budget 2016.

Proposition adoptée à l'unanimité

13) Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'association « Les Restaurants du Cœur »

Monsieur le Maire fait part de la demande de l'association « Les Restos du Cœur », sollicitant de la commune l'attribution d'une subvention pour financer l'organisation d'un repas de gala au profit de l'association qui se déroulera le 9 octobre 2015 à Leffrinckoucke.

Au regard du but poursuivi par cette manifestation, Monsieur le Maire propose au Conseil municipal d'accorder une subvention de 200 €.

Proposition adoptée à l'unanimité

14) Attribution d'une subvention à la SARL « les Salons de la Prairie » - 2^{ème} tranche FISAC

Le Fonds d'intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce a été créé pour répondre aux menaces pesant sur l'existence de l'offre commerciale et artisanale de proximité dans les zones urbaines et rurales.

Monsieur Perche a sollicité une subvention pour des travaux de pose d'équipements pour la sécurité et l'accessibilité de ses locaux.

Au regard des factures présentées par la SARL « Salons de la Prairie », Monsieur le Maire propose de verser la subvention prévue dans le cadre du programme cité ci-dessus pour un montant de 1840,50 €.

Proposition adoptée à l'unanimité

15) Attribution d'une subvention à l'entreprise individuelle « la Poterie du Vieux Bac » - 2^{ème} tranche FISAC

Le Fonds d'intervention pour les Services, l'artisanat et le Commerce a été créé pour répondre aux menaces pesant sur l'existence de l'offre commerciale et artisanale de proximité dans les zones urbaines et rurales.

Monsieur Deseur a sollicité une subvention pour des travaux de pose d'équipements de signalétique et d'éclairage de ses locaux.

Au regard des factures présentées par l'entreprise individuelle « La Poterie du Vieux Bac », Monsieur le Maire propose de verser la subvention prévue dans le cadre du programme cité ci-dessus pour un montant de 1840,50 €.

Proposition adoptée à l'unanimité

16) Décision modificative de crédits n°1

Monsieur le Maire propose au Conseil municipal d'adopter la décision modificative de crédits n°1 afin de prendre en compte les modifications de crédits budgétaires suivantes :

- Recettes : + 224 147,60 €
- Dépenses : + 224 147,60 €

Proposition adoptée à l'unanimité

17) Indemnités de gardiennage des églises communales – année 2015

Monsieur le Maire propose au Conseil municipal de fixer les indemnités annuelles de gardiennage des deux églises de la commune à 119,55 € par église.

Proposition adoptée à l'unanimité

18) Renouvellement de la convention Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnées (PDIPR) - année 2015

Monsieur le Maire propose de reconduire la convention qui lie la commune de Steenwerck au Département du Nord, relatif à l'entretien des chemins de randonnées qui traversent la commune dans le cadre du PDIPR.

En échange de l'entretien courant des sentiers, la commune va percevoir une indemnité de 686,75 €, accordée par le Conseil Départemental, correspondant aux 33 kms de sentiers de randonnée qui traversent la commune.

Monsieur le Maire propose au Conseil municipal d'approuver cette convention et de l'autoriser à la signer.

Proposition adoptée à l'unanimité

19) Approbation de la convention GRDF « GAZPAR »

L'entreprise GRDF souhaite développer un projet dénommé GAZPAR qui correspond à l'installation et au déploiement de télécompteurs de consommations de gaz dans un souci d'efficacité énergétique et d'une plus grande fiabilité de comptage.

A ce titre, GRDF propose à la commune de signer une convention prévoyant les conditions dans lesquelles la Commune de Steenwerck l'autorise à installer sur deux sites (églises du Bourg et de la Croix du Bac) les équipements de télérelève en hauteur.

Monsieur le Maire propose au Conseil municipal d'approuver cette convention et de l'autoriser à la signer.

Proposition adoptée à l'unanimité

20) Modification du tableau des effectifs

Monsieur le Maire informe le Conseil que, dans l'attente de l'avis du Comité Technique Paritaire sur la suppression d'un poste d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe et d'un poste d'adjoint administratif de 2^{ème} classe, la création de deux postes s'avère nécessaire.

Il propose donc au Conseil Municipal la création, à compter du 1er novembre 2015, d'un poste d'Adjoint technique principal de 1^{ère} classe à temps complet et d'un poste d'Adjoint administratif de 1^{ère} classe à temps complet et de modifier le tableau des effectifs en conséquence.

Proposition adoptée à l'unanimité

21) Enveloppe budgétaire des accueils de loisirs des petites vacances scolaires 2015/2016

Monsieur le Maire propose au Conseil municipal de reconduire l'enveloppe budgétaire de l'accueil de loisirs des petites vacances scolaires de l'année 2015/2016 en fixant les bases comme suit :

- 4,08 € par jour pour le primaire
- 3,00 € par jour pour les maternelles
- 0,25 € par jour pour l'accueil échelonné (08 h 00 – 10 h 00).

Cette enveloppe comprend les dépenses liées aux activités et sorties, restauration et dépenses en fournitures diverses.

Proposition adoptée à l'unanimité

22) Modification des critères d'attribution de l'aide à la formation BAFA

La commune rembourse 10 % de la formation générale et 20 % de l'approfondissement à tous les steenwerckois qui s'engagent dans une formation menant à la délivrance du Brevet d'Aptitude à la Fonction d'Animateur.

En échange, chaque bénéficiaire s'engage à assurer ses fonctions d'animateur stagiaire et d'animateur diplômé dans les accueils de loisirs organisés par la commune sur une période n'excédant pas 18 mois.

Proposition adoptée à l'unanimité

23) Approbation du plan de mise en accessibilité des établissements recevant du public de la Commune

Monsieur le Maire propose au Conseil municipal d'approuver le plan de mise en accessibilité des établissements recevant du public de la commune.

Ce plan prévoit la programmation de travaux sur 6 ans afin de rendre accessibles les différents équipements communaux (cheminements extérieurs, signalétique, ascenseurs, sanitaires,...).

Proposition adoptée à l'unanimité

24) Recensement de la population – désignation d'un coordonnateur communal et d'un adjoint

Monsieur le Maire rappelle que l'INSEE procède à un recensement de la population tous les 5 ans.

Le prochain recensement se déroulera du 21 janvier au 20 février 2016.

Cette opération doit être supervisée par un agent communal.

Monsieur le Maire propose de désigner Monsieur Ludovic Top, adjoint administratif comme coordonnateur et Madame Doriane Dillies, adjointe administrative comme coordinatrice adjointe.

Proposition adoptée à l'unanimité

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire clôt la séance du conseil à 22 heures 45.

Centre De Loisirs De Steenwerck



Pendant les vacances d'automne, les animateurs ont accueilli les enfants avec comme thème

« LES SUPER HEROS »

De nombreuses activités proposées :

- Créer un film de super héros
- Ateliers cuisine pour le goûter (crêpes, sablés...)
- Des activités sportives comme la gym, le tchoukball....
- Un éveil musical pour les plus petits

Ces deux semaines étaient rythmées par de nombreux grands jeux, les enfants se sont mis dans la peau de leurs super héros avec des pouvoirs dignes des plus grands.

Quatre sorties :

- Une pièce de théâtre à la boîte à rire de Lille. « Le petit chaperon rouge version rock »
- Une initiation au cirque du bout du monde à Lille pour les maternelles
- Une séance d'escalade à Whats'up à Villeneuve d'Ascq
- Une visite au L.A.M « musée d'histoire moderne » pour les maternelles.

Pour qui	Les enfants de 2 ans et demi à 12 ans (scolarisés jusqu'en 6 ^{ème})
Quand	du lundi 21 au jeudi 24 décembre 2015 (forfait 4 jours) du lundi 28 au jeudi 31 décembre 2015 (forfait 4 jours)
Où	Ecole maternelle du Bourg, Grand Place : Maternelle (2,5 ans à 6 ans) Maison Decanter, rue de Nieppe : Primaire (6 ans à 12 ans)
Horaires	10h00-12h00 / 13h30-17h00
Cantine	de 12h00 à 13h30 au Restaurant Scolaire Inscription obligatoire au plus tard la veille avant 11h00 Tout repas commandé et non dédit est dû Tout repas non commandé ne peut être fourni
Garderie	de 8h00 à 10h00 (fermeture des portes à 9h45) et de 17h00 à 18h00 à l'école Maternelle du Bourg, Grand Place Inscription obligatoire au plus tard la veille avant 11h00
Inscriptions	Permanences en Mairie - Mercredi 9 décembre 2015 de 9h00 à 11h30 - Vendredi 11 décembre 2015 de 16h00 à 19h00
Documents à fournir	- n° d'allocataire à la CAF du Nord ou notification du Quotient Familial - notification du Quotient Familial pour les autres CAF

MODALITÉS D'INSCRIPTION

- Les inscriptions sont forfaitaires à la semaine
- A l'issue des permanences, les inscriptions sont acceptées dans l'ordre d'arrivée des demandes et dans la limite des places disponibles
- A défaut de disposer du Quotient Familial, le tarif le plus élevé est appliqué (de 1001 à plus)

TARIFS : Ils sont définis ci-dessous **par jour** et **par enfant** et s'appliquent en fonction du QF des familles.

Pour les familles non bénéficiaires du dispositif LEA

Quotient Familial	MATERNELLE		PRIMAIRE		GARDERIE Tarif à la ½ heure
	1 ^{er} et 2 ^{ème} enfant	3 ^{ème} enfant et +	1 ^{er} et 2 ^{ème} enfant	3 ^{ème} enfant et +	
de 0 à 700	4,16 €	30% de remise	4,16 €	30% de remise	0,52 €
de 701 à 1000	4,36 €		4,98 €		0,65 €
de 1001 à plus	4,58 €		5,24 €		0,75 €
extra-muros	6,06 €		6,85 €		0,75 €
pénalité de retard	5,20 € par inscription				
cantine	3,50 € le repas				

Les enfants extra-muros scolarisés ou gardés par une nourrice agréée à Steenwerck bénéficient des tarifs intra-muros.

Pour les familles bénéficiaires du dispositif LEA



Depuis le 1^{er} janvier 2014, la commune a adhéré au dispositif LEA (Loisirs Equitables Accessibles) proposé par la CAF du NORD.
Une aide importante est ainsi apportée aux familles selon le QF (Quotient Familial).

Pour bénéficier des tarifs énoncés ci-dessous, les familles doivent être allocataires à la CAF du NORD, assurer la charge d'au moins un enfant et percevoir une ou plusieurs allocations familiales ou sociales.

	QF de 0 à 369 €	QF de 370 à 499 €	QF de 500 à 700 €
Tarif journée	1,37 €	2,47 €	3,30 €
Tarif ½ h de garderie	0,12 €	0,22 €	0,30 €
Cantine	3,50 € le repas		

Pour tout renseignement, s'adresser au service jeunesse de la mairie ☎ 03.28.49.94.78 ou par mail ✉ tap-enfance@steenwerck.fr

PAIEMENT

Le paiement des forfaits semaine est effectué au moment de l'inscription. Les repas et les garderies sont facturés sur la base des réservations et des présences. Une facturation est établie à la fin de la période de fonctionnement.

Possibilité de payer par Chèques bancaires, en espèces, par Chèques Vacances et par Chèques Emploi Service Universel (CESU - pour les enfants de moins de 6 ans, repas non compris).

Les frais d'inscription peuvent être remboursés, à compter de 3 jours d'absence consécutifs, sur présentation d'un justificatif à remettre en mairie, dans les cas suivants : maladie, hospitalisation, cas de force majeure. Des frais de gestion sont retenus à raison de 0,90 € par jour d'inscription.



RECRUTEMENT DES EQUIPES D'ANIMATION ACCUEILS DE LOISIRS JUILLET & AOUT 2016

**Le dépôt des candidatures est fixé au
31 JANVIER 2016**



Les candidatures doivent être adressées à Monsieur le Maire.
Elles doivent comporter :

- l'imprimé de demande de candidature rempli à retirer à l'accueil de la mairie
- une lettre de motivation
- un C.V.
- la photocopie de votre B.A.F.A ou B.A.F.D ou diplôme équivalent
ou la photocopie de votre/vos attestation(s) de formation B.A.F.A ou B.A.F.D (stagiaire)
ou la photocopie de votre demande d'inscription à une formation générale B.A.F.A ou B.A.F.D
- une photocopie des autres qualifications (surveillance de baignade, A.F.P.S / P.S.C.1...)



Les personnes souhaitant se former au B.A.F.A sont invitées à adresser leur candidature au poste d'animateur stagiaire dans les délais impartis.

AIDES FINANCIERES AUX FORMATIONS B.A.F.A ET B.A.F.D

Les personnes qui se forment aux fonctions d'animateur ou de directeur peuvent bénéficier de diverses aides financières.

Vous pouvez vous renseigner auprès de (liste non exhaustive) :

- la **D.R.J.S.C.S** Nord Pas de Calais qui octroie des bourses de formation sous certaines conditions : www.drjscs.gouv.fr
- la **C.A.F** dont vous dépendez
- certains **C.E**
- la **C.C.F.I** organise des sessions B.A.F.A au tarif préférentiel : **03-28-50-50-50**
www.cc-flandreinterieure.fr

La Commune

Pour la formation B.A.F.A : la commune de Steenwerck rembourse de la manière suivante :

- **10 % de la formation générale** aux animateurs steenwerckois ayant travaillé dans les accueils de loisirs communaux, ceci à l'issue de la période de fonctionnement
- **20 % de la formation d'approfondissement** dans les mêmes conditions

Pour la formation B.A.F.D : l'aide communale est proportionnelle au nombre d'années effectuées en fonction des différentes étapes de la formation.

Le service jeunesse de la Mairie se tient à votre disposition : **03-28-49-94-78**

Informations municipales

RESTAURATION SCOLAIRE

Le bulletin d'inscription à la cantine pour la période allant **de janvier à mars 2016** est disponible à l'accueil de la mairie.

Vous avez aussi la possibilité de le télécharger sur le site de la commune « steenwerck.fr » dans la rubrique « Education Enfance & jeunesse/Services périscolaires/Pause méridienne ».

Les familles qui ont inscrit leurs enfants jusqu'à la fin de l'année scolaire (5 juillet 2016) n'ont aucune démarche à effectuer.

ELECTIONS RÉGIONALES

Les élections régionales se dérouleront **les dimanches 6 et 13 décembre 2015 de 8h00 à 18h00** aux lieux habituels de vote :

- **les bureaux 1 et 3** à l'école Jean Monnet, 32 rue de la Rabette
- **le bureau 2** à la Maison du Temps Libre, rue du Séquenteau

Certains électeurs recevront une nouvelle carte électorale dans les cas suivants :

- les électeurs ayant déposé une demande d'inscription entre le 1^{er} janvier et le 30 septembre 2015
- les électeurs ayant déclaré une nouvelle adresse à l'intérieur de la commune
- les électeurs inscrits d'office (nés entre le 22 mars et le 05 décembre 1997)
- les électeurs inscrits sur décision judiciaire

Il est rappelé que pour être admis à voter, les électeurs doivent obligatoirement présenter une pièce d'identité. La présentation de la carte d'électeur n'est pas obligatoire.

Lutte contre les dépôts sauvages d'ordures

La commune de Steenwerck s'est associée au SMICTOM des Flandres afin de mettre en place un programme de surveillance et de lutte contre les dépôts d'ordures sauvages. Un garde particulier du domaine public routier assermenté a été formé afin de lutter contre cette pollution qui dégrade les fossés, bas-côtés et cours d'eau de la commune. Son rôle est de contrôler et constater les dépôts sauvages. Il peut rechercher les auteurs de ces dépôts et les avertir des sanctions encourues.

Les contrevenants reconnus peuvent également être verbalisés et devoir, après transmission du dossier au commissariat ou à la gendarmerie pour audition, indemniser du montant du préjudice subi.

Pour information, en 2014, sur le territoire du SMICTOM, 178 dépôts sauvages ont été constatés et 37 contraventions ont été dressées pour un montant total de 1 855,41 €.

Le site internet municipal est en ligne

Comme nous vous l'avions annoncé dans le dernier numéro du Journal de Steenwerck le site internet de la commune est en ligne depuis le 1^{er} octobre.

Vous pouvez y découvrir les différents aspects de la vie de la commune, ses équipements, des diaporamas ainsi que les associations, commerces et entreprises implantés sur le territoire.

L'agenda et les actualités retracent la vie municipale et associative et permettent de présenter les manifestations à venir.

Dès le 1^{er} janvier, vous aurez la possibilité de régler directement en ligne vos factures relatives aux prestations proposées par la commune (garderie, cantine, ALSH,...).

Dans un soucis constant d'amélioration, n'hésitez pas à nous transmettre vos remarques, questions et demandes de publications associatives à l'adresse suivante : markmazieres@steenwerck.fr.

Pour visiter le site: steenwerck.fr

Réunion publique concernant l'aménagement de la place de la Croix du Bac

Afin de pouvoir vous exposer le projet dans sa globalité, nous vous invitons à participer à une réunion publique qui se déroulera le vendredi 4 décembre dès 19 heures à la Maison du Temps Libre.

Madame, Monsieur,

Cette année, vous allez être recensé(e).

Le recensement se déroulera du 21 janvier au 30 février 2015.

Vous pourrez répondre par internet ou en utilisant des questionnaires papier.

Le recensement permet de connaître le nombre de personnes qui vivent en France. Il **détermine la population officielle de chaque commune**. De ces chiffres découle la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. Du nombre d'habitants dépendent également le nombre d'élus au conseil municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies...

Le recensement permet aussi de connaître les caractéristiques de la population : âge, profession, moyens de transport utilisés pour aller travailler, conditions de logement...

Au niveau local, le recensement sert notamment pour **ajuster l'action publique** aux besoins des populations :

- décider des **équipements collectifs** nécessaires (écoles, maisons de retraite, etc.),
- préparer les **programmes de rénovation** des quartiers,
- déterminer les **moyens de transport** à développer...

Il aide également les professionnels à mieux connaître leurs marchés, et les associations leur public. Il permet ainsi de mieux répondre aux besoins de la population.

C'est pourquoi votre participation est essentielle. Elle est rendue obligatoire par la loi, mais c'est avant tout un devoir civique.

Vous allez recevoir la visite d'un agent recenseur. Il sera muni d'une carte officielle qu'il doit vous présenter. Il est tenu au secret professionnel. Il vous remettra les documents nécessaires pour vous faire recenser, en ligne ou sur papier. Je vous remercie de lui réserver le meilleur accueil.



Vos réponses resteront confidentielles. Elles seront remises à l'Insee pour établir des statistiques rigoureusement anonymes, conformément aux lois qui protègent votre vie privée.

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le site www.le-recensement-et-moi.fr. Votre agent recenseur et votre mairie sont également à votre écoute.

Je vous remercie par avance de votre participation et vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Votre maire

Vu l'avis favorable du Conseil national de l'information statistique, et en application de la loi n° 51-711 du 7 juin 1951 modifiée, cette enquête, reconnue d'intérêt général et de qualité statistique, est obligatoire. Les réponses sont protégées par le secret statistique et destinées à l'élaboration de statistiques sur la population et les logements.
Visa n° 2015A001EC du Ministre des finances et des comptes publics et du Ministre de l'économie, du redressement productif et du numérique, valable pour les années 2015 à 2019.
En application de la loi n° 2002-276 du 27 février 2002, l'enquête de recensement est placée sous la responsabilité de l'Insee et des communes ou des établissements publics de coopération intercommunale.
La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée garantit aux personnes enquêtées un droit d'accès et de rectification pour les données les concernant. Ce droit peut être exercé auprès des directions régionales de l'Insee.

BANQUET DES AINES

RETOUR EN IMAGE SUR L'EDITION 2015

Plus de deux-cents convives ont participé au banquet des Aînés, organisé les dimanches 4 et 11 octobre 2015, aux Salons de la Prairie. « Un moment important qui marque le début de la saison automnale » a rappelé Joël Devos, premier magistrat. Catherine Duplouy, adjointe au maire, a souhaité la bienvenue à l'ensemble des participants et a remercié l'ensemble de l'équipe municipale qui œuvre pour que ces deux journées soient une réussite.

Une nouveauté cette année avec l'intervention de deux conteuses, qui ont fait vivre quelques moments d'émotion, avec la magie des mots et du verbe.

Danses, tombola et anniversaires de mariage ont ponctué ces deux demi-journées festives, appréciées par l'ensemble des participants.







Depuis déjà plusieurs mois notre équipe de bénévoles est plongée dans l'ambiance de Noël afin de vous proposer de nouvelles surprises. Au programme de ces préparatifs, la confection de décors originaux qui orneront la magnifique place de Steenwerck autour du Chalet du Père Noël.

Nous vous donnons rendez-vous dès le 28 novembre pour l'ouverture de notre exposition de crèches qui battait l'an dernier tous les records avec plus de 680 crèches du monde entier.

Les 12 et 13 décembre, 60 exposants vous attendront et vous proposeront d'excellentes idées de cadeaux en ces périodes de fêtes. Idées, traditionnelles ou plus originales, décoration, habillement, jeux... Notre manifestation recueillant toujours davantage de succès, de nombreux nouveaux artisans seront parmi nous. Vous trouverez sur le marché de quoi agrémenter vos repas de fêtes : foie gras, cuisine régionale, chocolats belges, macarons de notre région, nougat des Pyrénées ainsi que champagne, vins de Loire ou de Bordeaux, Calvados, Poma des vergers du Mont St Michel..., à consommer évidemment avec modération mais surtout beaucoup de plaisir !

L'édition 2015 sera jazzy. Le groupe "CHRISTMAS JAZZ BAND" nous offrira ses musiques de Noël agréablement revisitées et se métamorphosera le soir même en "TWEEZERS DIXIE STOMP" pour nous offrir les standards de jazz de la Nouvelle Orléans à 20 heures, en l'Eglise St Jean Baptiste au profit du Téléthon 2015



Joyeuses fêtes à tous !

Pour l'Association Marché de Noël de Steenwerck,
Bénédicte DAVID,
Présidente

CONTACT : Bénédicte DAVID
contact@marchedenoel-steenwerck.fr

du 28 novembre
au 13 décembre

2
0
1
5



EXPOSITION de 600 CRECHES
en l'Eglise St Jean-Baptiste
de STEENWERCK



14 à 17 heures en semaine
jusque 18 heures le week-end

Accueil de groupes. Renseignements au 03 28 49 90 79



12
décembre
2015

20 heures



Les TWEEZERS
DIXIE STOMP

Au profit de AFMTELETHON

MOVING FOR CURERS




JAZZ
NEW ORLEANS
— LOUISIANA —



Eglise
St Jean-Baptiste
de STEENWERCK

www.marchedenoel-steenwerck.fr // www.steenwerck.fr



commune de
STEENWERCK

MARCHE DE NOEL

La Résidence A. Lefrançois et l'Association Amitié et Loisirs

SAMEDI 12 DECEMBRE 2015 de 10h à 18h

Maison de retraite 24, rue du stade à STEENWERCK

VENTE DE CADEAUX , COMPOSITIONS FLORALES

PANIERS GOURMANDS.VENEZ NOMBREUX



MARCHE DE NOEL

L'E.H.P.A.D. Résidence A. Lefrançois et l'Association Amitié et Loisirs organisent leur **MARCHE DE NOEL le samedi 12 décembre 2015** de 10h30 à 18 h dans l'enceinte de l'établissement au 24, rue du Stade à Steenwerck, vente de cadeaux divers (décoration, paniers gourmands, compositions florales....) n'hésitez pas, venez nous rendre visite pour le plus grand plaisir de nos aînés



Une journée basket réussie avec nos jeunes !

Retour sur la journée basket du 23 octobre dernier et zoom sur la très spéciale séance de "Basket en Famille" où parents et enfants licenciés partagent leur passion sur le terrain! Au passage, le BCS compte aujourd'hui un nombre record de 216 licenciés, record vieux de 10 ans.

Une journée basket réussie !

Une trentaine d'enfants licenciés au BCS, des catégories poussins (es) et benjamins (es) ont participé à la journée basket du 23 octobre dernier. De 10 heures à 18 heures, nos jeunes pousses ont pu travailler leur dextérité avec leurs entraîneurs et le responsable des entraîneurs.

Le but?

Progresser avec une multitude d'exercices dans la bonne humeur. Un goûter offert par le BCS englouti plus tard, et nos futurs champions sont repartis ravis !



A venir : Basket en Famille le 19 décembre

Le principe a le mérite d'être original. Cette fête du basket, à l'initiative de la Fédération Française de Basket-Ball, regroupe les enfants licenciés et leurs parents pour partager un moment convivial baskets au pieds, ensemble sur le terrain. L'occasion d'échanger ou de se découvrir une future passion commune!

Le samedi 19 décembre prochain, aux horaires habituels d'entraînements (10h à 12h), baby-basket et école de basket accueilleront leurs parents à la salle omnisports pour un moment toujours riche en sourires.



19^{EME} FOIRE DES COLLECTIONNEURS



**Steenwerck - Salle des Sports
12 & 13 décembre 2015
9h à 19h - Entrée libre**

Foire toutes collections

(livres, CD, BD, cartes postales, timbres, jouets, ...)

*Restauration possible sur place - Tombola - Nombreux lots
Proximité immédiate du Marché de Noël de Steenwerck*

RENSEIGNEMENTS / INSCRIPTIONS EXPOSANTS :

03.28.49.94.99 - 06.45.35.92.20

bcsteenwerck@orange.fr - henri.gille@orange.fr

Manifestation organisée par le
BC Steenwerck dans le cadre du Marché
de Noël, en partenariat avec le Crédit Mutuel



Vos armoires débordent, envie de changer votre garde-robe : vêtements, bijoux, chaussures ...

Nous organisons une vente de
"FRINGUES"

Entrée
Gratuite

Homme , Femme, Enfant
de particulier à particulier.

Vendeurs et acheteurs, vous êtes les bienvenus

Le 28 Novembre 2015 de 8h30 à 14h

à la salle des sports de Steenwerck

Petite restauration
sur place

Réservation obligatoire de votre emplacement

au 06.40.05.15.69

ou par mail : alloassmat59101@gmail.com

Prix du mètre : 3 Euros

Afin de valider votre réservation dans nos registres, conformément à l'article R-321-9 du code pénal, une attestation vous sera remise obligatoirement lors de votre inscription. Carte d'identité indispensable



L'association allo ass mat lors du spectacle du 16 octobre 2015



Grâce aux ventes de fringues de l'association Allo ass mat on a offert un spectacle de qualité « kif kif » pour les enfants qui sont en accueil chez les assistantes maternelles de l'association.





Quoi de neuf à l'école Saint-Joseph?

Comme chaque année, les CM1-CM2 ont profité des derniers beaux jours pour s'exercer au tennis sur les deux cours extérieurs. Quelques « coups droits », deux ou trois « revers » et vous obtenez de futurs champions que nous retrouverons à coup sûr à Roland Garros dans quelques années...



Cette année, nous mettons l'accent sur la lecture dans toutes les classes. Ainsi les élèves de CE2 sont allés lire de jolies histoires aux élèves de Moyenne et Grande Section. Un très beau moment d'échange.

Dans le cadre de la semaine du goût, tous les enfants de maternelle ont pris un petit-déjeuner équilibré. Quel plaisir de manger tous ensemble !

Cette année, les élèves du Cycle 3 réalisent un journal, le « Saint-Joseph News ». Retrouvez dès à présent le N°1 sur notre site internet (dans l'onglet « La vie des classes »). Dans tous les cycles, un travail est réalisé autour des peintres du XXème et une intervenante nous aidera à réaliser des tableaux qui seront présentés lors des portes-ouvertes le samedi 12 mars 2016.



<http://stjosephsteenwerck.free.fr>



ECOLE ST JOSEPH
Comité APEL
10 rue du stade
59181 STEENWERCK



vente de brioches

L'APEL (Association des Parents d'élèves de l'Enseignement Libre) s'associe au Téléthon 2015 en proposant une « Vente de brioches ».

Les bénéfices de cette vente seront entièrement reversés au Téléthon.

Cette vente aura lieu le
Samedi 5 Décembre 2015
sur commande, à la salle de sports de Steenwerck.

L'ensemble des membres de l'APEL vous remercie pour vos commandes.

Le Comité APEL



VENTE DE BRIOCHEs au profit du Téléthon 2015

*Coupon à remplir et à retourner à l'école Saint-Joseph
sous enveloppe « Opération brioches Téléthon 2015 »
pour le vendredi 20 Novembre 2015
avec le règlement par chèque à l'ordre de l'APEL Saint-Joseph*

NOM et Prénom :

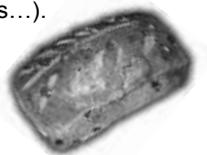
Adresse :

Téléphone :



Type	Quantité	Prix unitaire	Total
Nature		3€	
Au sucre		3€	
Aux pépites de chocolat		3 €	
Aux raisins		3 €	
TOTAL			

N'hésitez pas à en parler autour de vous, cette vente est ouverte à tous (famille, amis, voisins...)
Les brioches seront à retirer au stand APEL, à la salle de sports de Steenwerck,
le **samedi 5 Décembre 2015** de 11h00 à 17H00.
Merci pour vos commandes



La médiathèque de Steenwerck-Bourg...

Vif succès de notre 1ère « SOUPE LITTÉRAIRE »



Ils étaient une vingtaine de lecteurs samedi 17 octobre, à participer à l'animation « soupe littéraire » proposée par la médiathèque du Bourg.

Chacun a pu présenter son coup de cœur littéraire, tout en en dégustant une soupe et une tarte sucrée maison.

Les participants sont repartis avec une liste « d'idées lecture » ou de cadeaux !!!



L'équipe d'animation dirigée par Béatrice pense organiser une 2^{ème} soirée littéraire avec dégustation de crêpes en février 2016 ! A suivre !



Les enfants du RAM à la médiathèque

Des bénévoles de la médiathèque Bourg ont proposé une découverte d'histoires de soupes de légumes et de comptines aux enfants accompagnés de leurs assistantes maternelles, ce vendredi 30 octobre dans les locaux de la médiathèque.

Un nouveau moment privilégié (pour les enfants fréquentant le RAM) autour des albums sera programmé durant les vacances d'hiver.



L'heure des réinscriptions est arrivée !

Pensez à passer à la médiathèque lors des permanences .

Tarif : 6 € /adulte - gratuit pour les enfants



Des nouveaux livres ont envahi notre médiathèque :

► Des achats - En septembre et octobre , les livres de la rentrée littéraire :

« La terre qui penche » de C. Martinez - « Un amour impossible » de C. Angot - « Lotano » de C. Grangé - Tobie Nathan, Toni Morrison, Amélie Nothomb, Amanda Stherset nos coups de cœur : « **In utéro** » « **Le charme discret de l'intestin** » « **Les gens dans l'enveloppe** » « **le destin des Baltimore** »

► Le bibliobus s'est installé pour la dernière fois sur la grand-place, nous avons pu y faire notre marché : plus de 600 livres toutes catégories nous ont rejoint pour une année.

Noël arrive à grand pas, venez découvrir notre nouvelle sélection de livres qui feront rêver les enfants.

Et bien d'autres livres que vous dénicheriez et qui vous feront passer un agréable moment !



Les C.D. : Indochine « Black city Tour » - F. Cabrel « In Extrémis » - C. Willem « Les nuits, paraît-il » - Shy'm « A nos 10 ans » - Rose « Pink Lady » - E. Moire « La rencontre » - L. Douillon « Lady Low » - Téléphone « Ça ,c'est vraiment nous » - G. Béart « 50 succès essentiels 1957.1962 » -

« Joyeux Noël » toutes mes années 60/70 - Cœur de pirate « Roses » -

T .Dutronc « Eternels jusqu'à demain » - David Gilmour « Rattle that lock »



L'association des Parents d' Elèves et l' Equipe enseignante de l' école Jean Monnet organisent leur

Marché de Noël

*Samedi 12 et dimanche 13
décembre 2015*

*Vente d'objets de Noël
réalisés par nos enfants !
Dans les locaux de l'école maternelle.*

NOUVEAU !

*L'APE sera également présente dans un chalet de Noël,
venez nous rendre visite !*

**Buvette,
Petite restauration,
sur place**

Calendriers, jacinthes et autres commandes à retirer sur place.



IPNS

Musée de la vie Rurale
Steenwerck



Contes pour les enfants



Vendredi 4 Décembre 2015 à
18h30



enfants à partir de 6 ans
avec Marie-Pierre, Cécile et Sam



Samedi 5 Décembre 2015 à
10h30

enfants de 3 à 6 ans
avec Josiane et Cécile



Tarif unique : 2 €

AFMTELETHON

INNOVER POUR GUERIR



4ETS
DECEMBRE
2015

Depuis 2008, une équipe Steenwerckoise prend en charge l'organisation locale du Téléthon.

Structurée en association, depuis 2011, sous le nom, "Un défi, un espoir pour la vie", nous proposons chaque année un programme, divers et varié, ouvert à toutes les tranches d'âge afin de récolter le maximum d'argent que nous reversons intégralement et avec le plus grand plaisir à l'AFM.

Ainsi, notre participation à la recherche pour vaincre "les maladies génétiques rares", est passée de 1000 euros en 2008 à 9322,92 euros en 2014 pour un total de 50029 euros reversés en 7 ans.

Ce résultat nous le partageons avec l'ensemble des associations, sponsors, collectivités, bénévoles qui s'associent à ce projet.

Le programme 2015

Alexis, le parrain



AFMTELETHON

Le défilé de Totor

Défilé aux lamellos

Vendredi 4 décembre
à 18h00

Fendez-vous
Mairie de Melle
Activité:
Salle des sports

TOTOR



Les défis



Rodéo

Vendredi
samedi 5
Salle des sports

La décoration du sapin

Tout le week-end
Salle des sports



Les spectacles

Théâtre patoisant

I s'aimotent,
il s'aimotent au...
Touille pour rine

Dimanche
29 novembre 15 h
Maison Tempus Limes
La Croix du bac



Ma coqueluche

Ma coqueluche fait
son Coluche.

Dimanche 6 décembre
20 h
Salle des sports



Jazz new orleans

TWEZZERS DOBE
STOMP

Dimanche
12 décembre 20 h
Eglise Saint-Jean
Bayonne



Le Marché de Noël

L'AFM-Téléthon, une association déterminée à vaincre la maladie

L'AFM-Téléthon, c'est le combat de malades et de parents déterminés à vaincre la maladie.

Sa stratégie d'intérêt général profite au plus grand nombre.

**Cette année encore,
nous avons besoin de vous**

La restauration

Le goûter gourmand



1 café ou
1 chocolat ou
1 thé
+
1 crêpe
+
1 gaufre



Le plateau repas

1 boisson
+
1 sandwich au choix
+
1 sachet de chips
+
1 gaufre



La buvette



Boissons chaudes
Doda
Bière



Le petit marché



Samedi 5 décembre
toute la journée
Salle des sports
Café
Crautes
Pâtisseries
Jus de pommes
etc.



Brosches
Confiserie - nougat
Fleurs
Petits objets



APD Saint Joseph
APC Ecole Jean Monnet
APC Ecole du Tilleul



Concours de belote

Samedi 28
novembre



Café "le Flandre"

Tombola



Samedi 28
novembre

Café "le Flandre"

Organisez, vous aussi, une animation dans le cadre du Téléthon.
Pour nous rejoindre, téléphonez au 06-16-63-50-55

Le sport

Tir à l'arc

Concours

Samedi 5 décembre
toute la journée
Salle des sports



Les archers
Steenwerckx

Les jeunes

Soirée "Jeunes"

Vendredi
4 décembre
en soirée
au
Cercle Saint Joseph



Le cercle Saint Joseph

Tournoi foot salle



Tournoi

Dimanche
8 décembre
Salle de sports

Toute la journée

USJ carrefour

Les jeux

Le loto

Samedi
14 novembre 18 h
Salle des sports

Bons d'achats à
gagner



Les quilles



Samedi 5 décembre
toute la journée
Salle des sports

Quilles, pétanque et quilles

Le billard

Samedi 5 décembre
toute la journée
Salle des sports



Maison de la vie locale

La mascotte



Samedi
5 décembre

Salle des sports

L'urne

Tout le week-end

Salle des sports



Un défi pour tous

Des nouvelles de **F**amilles **R**urales

Compte rendu de nos deux dernières sorties.

Le samedi 12 septembre

11 familles steenwerckoises s'étaient donné rendez-vous au musée de la Vie Rurale afin de prendre le bus direction : Brugellette en Belgique.

Malgré une météo maussade, c'est le sourire aux lèvres que nous avons pu découvrir ou redécouvrir le parc de Pairi Daïza : la Chine, l'Afrique... un tour du monde en une seule journée !

Tout y était grandiose : la volière aux mille couleurs, les pandas, les tigres blancs...

Nous avons pu aussi partager nos pique-niques abrités sous de petites cases, et ainsi pouvoir faire mieux connaissance.

Petits et grands sont ressortis épuisés, mais tous avaient les yeux pétillants et la tête pleine de beaux souvenirs !



Le vendredi 23 octobre

L'association a proposé aux familles de Steenwerck de découvrir les richesses du musée Louvre-Lens, c'est ainsi que ces familles résument cette lumineuse journée :

« Rassemblées devant ce géant d'acier vitré à l'accueil sécurisé et surveillé, nous étions 11 familles enfin prêtes pour la visite!

Par un jeu de piste pour les petits, une visite commentée pour les grands, le matin nous avons pris le temps d'observer les œuvres du Louvre-Lens...

Le repas fût un moment d'échange et de rassemblement des familles.

L'après-midi avec l'aide et le soutien des médiateurs, inspirés des poses des sujets au cœur des œuvres des artistes, munis d'une lampe de poche et d'appareil photo, de la lumière nous nous sommes amusés...

Et ainsi nous avons pu ramener nos productions, en souvenir, à la maison, franchement c'était du Lux !!!! »



Atelier de NOËL

Samedi 19 décembre 2015
de 15h à 17h

L'association Familles Rurales vous invite à la Maison du Temps Libre pour un après-midi récréatif de Noël.

Parents et enfants réaliseront des **bocaux de pâte à tartiner « maison » à offrir !**

Merci d'apporter des petits bocaux vides ainsi que des décorations de Noël (petites boules, guirlandes, bombe dorée et/ou argentée, chutes de papier cadeau, de tissu, des noix, des fleurs artificielles, ruban tissu, bolduc..)

Les autres fournitures seront mises à disposition par l'association, ainsi que le goûter servi durant l'animation.

**Animation Gratuite, inscriptions
par téléphone au : 06.58.44.73.52**

Donneurs de sang de Steenwerck

L'Amicale vous invite à sa 29^{ème} Assemblée générale le 21 Novembre 2015 à 17 h 30 salle st Joseph , pour la remise de diplômes en remerciements aux fidèles donneurs de sang , en présence des délégués de la région .

Un vin d'honneur sera servi à la fin de notre assemblée offert par la municipalité.

L'Amicale rappelle la journée du sang salle st Joseph le Dimanche 22 Novembre 2015 de 8 h à 12 h.

Pour répondre à la demande de L' E F S et des hôpitaux venez nombreux en famille et avec des Amis

Voici les dates à retenir pour les journées du sang Année 2016

Dimanche 17 Janvier 2016 de 8 h à 12 h salle st Joseph

Dimanche 13 Mars 2016 de 8 h à 12 h salle st Joseph

Jedi 12 Mai 2016 de 15 h à 19 h salle st Joseph

Dimanche 10 Juillet 2016 de 8 h à 12 h salle st Joseph

Dimanche 4 Septembre 2016 de 8 h à 12 h salle st Joseph

Dimanche 13 Novembre 2016 de 8 h à 12 h salle st Joseph



La CHORALE PAROISSIALE de STEENWERCK EST HEUREUSE DE VOUS INVITER A SON **21ème CAROL SERVICE**



Le 20 décembre 2015 à 16 h

En l'Eglise St Jean Baptiste à Steenwerck

Elle vous invitera à reprendre des refrains de chants religieux et profanes pour entrer dans le temps fort de la fête de Noël avec la participation :

des enfants de
l'Ecole Saint Joseph de
Steenwerck

Nous serions heureux de vous
y retrouver !



*Si vous souhaitez également partager ces moments, rejoignez nous !
Pas besoin d'être un virtuose de la musique,
seul le cœur compte pour intégrer notre chœur*

Nouvelle activité à Steenwerck

Ouverture d'un Cabinet de SOPHROLOGIE à Steenwerck :

Anne-Claude PENALBA, Sophrologue diplômée

24 place du Général de Gaulle

07 83 76 28 09

ac.penalba@free.fr

Consultations individuelles, séances en groupe, ateliers thématiques.

Séances de découverte de la sophrologie en groupe les 10 et 11 décembre

Pour plus d'informations: www.equilibre-sophrologie.fr

Prochains journaux de Steenwerck

Pour l'année 2016, les dates de dépôts des articles et de parution des journaux sont les suivantes :

Journal	Date limite de dépôt des articles	Date estimée de parution
214	Lundi 04 Janvier	Samedi 16 Janvier
215	Lundi 11 Avril	Samedi 23 Avril
216	Lundi 13 Juin	Samedi 25 Juin
217	Lundi 08 Aout	Samedi 20 Aout
218	Lundi 31 Octobre	Samedi 12 Novembre

Pour nous transmettre vos articles et photos sous format pdf , utilisez l'adresse suivante : markmazieres@steenwerck.fr.

N'hésitez pas à publier vos informations sur le site internet de la commune en envoyant vos documents à cette même adresse mail.

Les événements à Steenwerck

Décembre 2015

Téléthon

Salle des Sports

Samedi 5

Journée du Souvenir

Samedi 5

Sainte Barbe

Mairie

Samedi 5

Foire BCS

**Samedi 12
Dimanche 13**

**Samedi 12
Dimanche 13**

**Marché
de Noël**

Goûter

Ecole du Tilleul
Maison du Temps Libre

Vendredi 18

Dimanche 20

Carol Service
Eglise du bourg